

Abonné n°1

Nom : _____

Prénom : _____

N° Licence FFG : _____

Date de naissance : _____

Mail : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Abonné n°2

Nom : _____

Prénom : _____

N° Licence FFG : _____

Date de naissance : _____

Mail : _____

Téléphone : _____

			Au comptant somme annuelle	Prélèvement bancaire mensuel pendant 12 mois	
Cotisation Golf (date à date pendant 1 an)	Semainier	Individuel	<input type="checkbox"/> 1 940 €	<input type="checkbox"/> 164 €/mois	
		Couple	<input type="checkbox"/> 2 780 €	<input type="checkbox"/> 234 €/mois	
	Temps plein	Individuel	<input type="checkbox"/> 2 640 €	<input type="checkbox"/> 222 €/mois	
		Couple	<input type="checkbox"/> 4 180 €	<input type="checkbox"/> 350 €/mois	
	25 ans et moins		<input type="checkbox"/> 990 €	<input type="checkbox"/> 85 €/mois	
	Business 1 balle HT		<input type="checkbox"/> 2 800 €		
	Business 2 balles HT		<input type="checkbox"/> 5 000 €		
Business 3 balles HT		<input type="checkbox"/> 7 500 €			
Business 4 balles HT		<input type="checkbox"/> 10 000 €			
Enseignement (date à date)	Forfait PAR	Ce forfait dure 1 an et comprend : accès parcours des Bouleaux + 1h d'enseignement /jour + 1/2 série + passage carte verte + 1 ^{er} index	Individuel	<input type="checkbox"/> 1 750 €	<input type="checkbox"/> 148 €/mois
			Couple	<input type="checkbox"/> 2 750 €	<input type="checkbox"/> 231 €/mois
	Forfait EAGLE*	Ce forfait comprend : 1h de cours collectif /semaine (mercredi ou samedi, hors vacances scolaires, de septembre à juin)		<input type="checkbox"/> 450 €	
*Adhésion à une cotisation golf obligatoire					
Caddy Master & Vestiaires pour 1 an	Garde sac		<input type="checkbox"/> 95 €		
	Garde sac + chariot manuel		<input type="checkbox"/> 155 €		
	Garde sac + chariot électrique club		<input type="checkbox"/> 250 €		
	Garde sac + chariot électrique adhérent		<input type="checkbox"/> 400 €		
	Vestiaire simple		<input type="checkbox"/> 90 €		
	Vestiaire double		<input type="checkbox"/> 150 €		
	Voiturette à l'année semainiers		<input type="checkbox"/> 600 €		
Voiturette à l'année temps plein		<input type="checkbox"/> 900 €			
Licence Golf pour 1an	Licence Adulte (+25 ans)		<input type="checkbox"/> 57 €		
	Licence Jeune Adulte (19-25 ans)		<input type="checkbox"/> 33 €		
	Licence Jeune (13-18 ans)		<input type="checkbox"/> 22 €		
	Licence Enfant (-13 ans)		<input type="checkbox"/> 19 €		
Cotisation AS pour 1 an	Cotisation AS Adulte		<input type="checkbox"/> 100 €		
	Cotisation AS (-18 ans)		<input type="checkbox"/> 50 €		
TOTAL =			_____ €	_____ €/mois	

Règlement au comptant de _____ € payé le : _____ par : espèces – chèque – CB (rayer les mentions inutiles)

Règlement par prélèvement mensuel de _____ € du _____ au _____

Période d'abonnement du : _____ au _____

Signature de l'Abonné** :

**La signature du document emporte acceptation des conditions générales d'abonnement prévues au verso

Conditions Générales d'Abonnement

L'Abonné reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales d'abonnement ci-dessous, et y adhère sans réserve.

Le Golf du Lys-Chantilly est un golf commercial qui propose, entre autres, la pratique du golf. Il est ouvert à toute personne qui souhaite pratiquer le golf dans le cadre de ces conditions générales d'abonnement et du respect du règlement intérieur et de l'Étiquette. Le Golf du Lys Chantilly comprend, à titre principal, 1 parcours de golf de 18 trous, un practice, un restaurant et un Club House. D'autres installations peuvent être mises à disposition, à titre accessoire, par le Golf du Lys Chantilly pendant la durée de l'abonnement, dans des conditions définies par Le Golf du Lys Chantilly. Ces installations accessoires, que le Golf du Lys Chantilly se réserve le droit de modifier à tout moment, sont notamment un parcours de footgolf de 9 trous, un parcours de footgolf de 18 trous, une maison des jeunes, un parcours compact, une piscine extérieure, des terrains de tennis indoor et outdoor, des zones d'entraînement.

Abonnement : Engagement, durée et tarif

Toute personne mineure ou majeure ainsi que toute personne morale peut devenir Abonné du Golf du Lys-Chantilly. L'abonnement est soumis au paiement préalable de la cotisation annuelle en vigueur pour le type d'abonnement retenu (ainsi que de la licence). Elle est souscrite pour une durée de 365 jours à compter de la date de début d'abonnement souhaitée et indiquée par l'Abonné. Le renouvellement de l'abonnement est possible sous réserve de l'acquiescement de la cotisation annuelle en vigueur au moment de ce renouvellement.

Le règlement de l'abonnement peut être effectué soit par un paiement unique immédiat soit en prélèvement mensuel.

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la souscription initiale ou au moment de la reconduction à l'issue de l'année.

Le Golf du Lys Chantilly se réserve le droit de modifier ses tarifs. Les nouveaux tarifs s'appliquent aux abonnements souscrits postérieurement à la modification tarifaire, après que celle-ci ait été publiée sur les supports de communication habituels pour informer l'Abonné (internet, affichage, ...). Néanmoins, les modifications tarifaires ne pourront en aucun cas porter sur les abonnements en cours.

La non-utilisation temporaire ou définitive des prestations de l'abonnement, pour quelque raison que ce soit, ne donne droit à aucune prolongation ou suspension.

En tout état de cause, aucun remboursement ne peut être sollicité en cas de non utilisation des prestations liées à l'abonnement pendant la période de validité de celui-ci.

Droits de l'Abonné

L'Abonné dispose d'un libre accès aux installations principales du Golf du Lys-Chantilly suivant les modalités et les conditions de souscription de son abonnement. L'abonné a également accès, le cas échéant, aux installations accessoires qui seront proposées par le Golf du Lys-Chantilly.

L'abonnement ne confère aucun droit ni à la propriété, ni à la distribution de bénéfices du Golf du Lys-Chantilly. L'Abonné ne saurait transférer à quiconque, à titre gratuit ou onéreux, l'abonnement souscrit au titre du présent contrat.

Obligations de l'Abonné

L'Abonné déclare avoir pris connaissance du Règlement intérieur affiché à l'accueil du golf et dont il peut obtenir copie sur demande.

L'Abonné accepte d'adhérer aux principes de l'Étiquette tels que définis par la Fédération Française de Golf, s'engage à respecter les présentes conditions générales d'abonnement et le Règlement Intérieur.

L'Abonné est civilement responsable de tout dommage ou dégât causé par lui-même ainsi que par les personnes qu'il a amenées au Golf du Lys-Chantilly.

L'Abonné accepte par avance que la direction du Golf du Lys-Chantilly dispose temporairement et occasionnellement des parcours et de l'ensemble de ses installations pour une clientèle extérieure et privée. Le Golf du Lys-Chantilly fera alors son possible pour permettre à ses abonnés, sans néanmoins le garantir, la pratique du golf sur d'autres installations.

Obligations du Golf du Lys Chantilly

Le Golf du Lys-Chantilly fera tout ce qui est dans ses moyens pour assurer les meilleures conditions de jeu. Le Golf du Lys-Chantilly ne pourra cependant être tenu pour responsable des gênes de jeu qui seraient dues à des faits non contrôlables par la direction.

Par ailleurs, en cas de danger ou d'autres faits gênants la pratique du golf, la direction se réserve la possibilité de prendre toute mesure nécessaire à un jeu paisible et sans danger.

Conditions particulières pour l'abonnement « PAR »

Le Golf du Lys-Chantilly s'engage auprès de l'Abonné à dispenser des leçons collectives d'une heure. L'Abonné aura également l'accès au parcours des « Bouleaux », dans les conditions définies ci-après. Il est spécifié que l'abonnement « PAR » est exclusivement réservé aux débutants. Les joueurs titulaires de la carte verte et/ou possédant un index et/ou licencié auprès de la FFG et/ou abonnés dans un golf ne peuvent souscrire à cet abonnement.

Le golf s'engage à :

- Proposer des leçons dans les limites de : des places disponibles, des jours de fermetures ou des conditions météorologiques, d'une leçon par jour et par personne.
- Assurer le passage de la carte verte fédérale.
- Autoriser l'accès au parcours des « Bouleaux » dans les limites de : dès accord des moniteurs, sur certains créneaux horaires et tees de départs (selon le niveau du joueur), des disponibilités de place sur le parcours, réservation préalable d'un départ, respect du règlement intérieur affiché dans l'enceinte du Club.
- Remettre ½ série au joueur

Il est précisé que les balles de practice sont fournies pendant les cours.

Les clients de la formule « PAR » bénéficient du tarif préférentiel réservé aux abonnés pour l'achat des cartes de practice.

Le golf s'engage à couvrir en responsabilité civile l'Abonné lors de la pratique du golf sur ses installations.

Le golf ne couvre pas l'Abonné en garantie dommages corporels. Les conditions de souscriptions à la FFG sont disponibles à l'accueil du golf.

Pour bénéficier de tous les avantages liés à son abonnement, l'Abonné s'engage à :

- Réserver ses leçons au préalable.
- Avertir l'accueil du golf au moins 24 heures à l'avance de toute absence
- Souscrire à une licence FFGolf
- Respecter strictement l'étiquette sur le parcours.

Il est à noter que la ½ série ne sera acquise qu'après paiement des 12 mensualités. Sinon, cette ½ série devra être restituée au golf pour remboursement ou arrêt des prélèvements.

Conditions de résiliation par l'Abonné

Le présent contrat pourra être résilié à la demande du preneur, sur présentation de justificatifs aux conditions suivantes : Incapacité définitive à jouer au golf, Mutation professionnelle, Perte d'emploi.

L'Abonné devra en informer le golf par lettre recommandée. En cas de paiement au comptant, Le Golf du Lys Chantilly remboursera l'Abonné au prorata temporis à réception de la lettre recommandée. En cas de paiement par prélèvements mensuels, le Golf du Lys Chantilly arrêtera les prélèvements le mois suivant la réception de la lettre recommandée.

Conditions de résiliation par le Golf du Lys Chantilly

Le présent contrat pourra être résilié de plein droit en cas de :

- Non-paiement des sommes dues par l'Abonné au titre de son abonnement (quel que soit le mode de paiement), L'Abonné se verra immédiatement refuser l'accès au golf et ce jusqu'à la régularisation du paiement. L'Abonné disposera d'un délai de 8 jours à compter de la réception par Golf du Lys Chantilly du courrier de sa banque stipulant le rejet du paiement, pour venir régler au Golf du Lys Chantilly le montant dû, auquel s'ajouteront les frais bancaires liés à ce rejet
- Non-respect du règlement intérieur du golf par le joueur.

En cas de paiement annuel au comptant, Le Golf du Lys Chantilly remboursera l'Abonné au prorata temporis à compter de la date de résiliation de l'abonnement qui sera stipulé par la lettre recommandée AR à l'Abonné. En cas de paiement par prélèvements mensuels, le Golf du Lys Chantilly arrêtera les prélèvements le mois suivant la réception par l'Abonné de la lettre recommandée stipulant la date de résiliation de l'abonnement.

Litiges

Les présentes conditions sont régies par le droit français. Tout différend pouvant survenir entre le preneur et le Golf du Lys-Chantilly à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat et qui ne pourrait trouver un règlement à l'amiable relèvera de la compétence des tribunaux du lieu de résidence de l'Abonné ou du lieu de survenance du fait dommageable.

Médiateur de la consommation

Selon l'article L.612-1 du Code de la consommation, il est rappelé que « *tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation* ». A ce titre, Le Golf du Lys Chantilly propose à ses Abonnés, dans le cadre de litiges qui n'auraient pas trouvé résolution de manière amiable, la médiation d'un médiateur de la consommation, dont les coordonnées sont les suivantes SARL DEVIGNY MEDIATION – Médiateur de la consommation – 11 rue de l'étang 49220 Thorigné d'Anjou – www.devignymediation.fr – contact@devignymediation.fr

Il est rappelé que la médiation n'est pas obligatoire mais uniquement proposée afin de résoudre les litiges en évitant un recours à la justice.

Assurance

Golf du Lys Chantilly est assuré auprès de GENERALI sous le N° de police AR772334, pour les dommages directement liés à son activité et engageant sa responsabilité civile.

Informatique, fichiers et libertés

En sa qualité de responsable de traitement, le Golf du Lys Chantilly s'engage à respecter les dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016 (GDPR), la loi n° 78-87 du 6 janvier 1978 telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 Ainsi que toute réglementation applicable qui s'y substituerait.

En tout état de cause le Golf du Lys Chantilly ne collecte des informations personnelles relatives à l'Abonné (nom, adresse électronique, coordonnées, ...) que pour le besoin des services proposés par le Golf du Lys Chantilly dans le cadre de l'abonnement.

L'Abonné fournit ces informations en toute connaissance de cause. Golf du Lys Chantilly pourra adresser à l'Abonné des offres sur ses services, sauf opposition de ce dernier. Dans ce cas l'Abonné adressera un courrier dans ce sens à Golf du Lys Chantilly.

Conformément à la réglementation applicable, l'Abonné dispose de tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives collectées le concernant, un droit à la limitation du traitement de ses données ainsi qu'un droit de s'opposer à leur traitement et le droit d'obtenir la portabilité des données. Pour ce faire, l'Abonné envoie au Golf du Lys Chantilly :

- un courrier électronique adressé à contact@lys.golf
 - un courrier adressé à : Golf du Lys Chantilly - Rond-point du Grand Cerf - 60260 Lamorlaye, en indiquant son nom ou sa raison sociale, ses coordonnées physiques et/ou électroniques.
- La modification interviendra dans des délais raisonnables à compter de la réception de la demande de l'utilisateur.



1 - Enfant Garçon Fille

Nom :

Prénom :

Date de Naissance : .../.../.....

2 - Enfant Garçon Fille

Nom :

Prénom :

Date de Naissance : .../.../.....

3 - Enfant Garçon Fille

Nom :

Prénom :

Date de Naissance : .../.../.....

4 - Enfant Garçon Fille

Nom :

Prénom :

Date de Naissance : .../.../.....

5 - Enfant Garçon Fille

Nom :

Prénom :

Date de Naissance : .../.../.....

6 - Enfant Garçon Fille

Nom :

Prénom :

Date de Naissance : .../.../.....